

Le ministre de la Communication commentant les travaux du Conseil des Ministres

Veiller à la sécurité et à la stabilité de notre pays et oeuvrer pour que nos institutions élues remplissent leur rôle dans de conditions optimales

Le ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, porte parole du gouvernement, M. Hamoud Ould Abdi a commenté mercredi devant la presse les résultats du Conseil des ministres.

Voici le texte intégral de ce commentaire:

"Le Conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui, mercredi 29 Septembre 2004 sous la présidence de Monsieur Maouya Ould Sid'Ahmed Taya, Président de la République.

Le Conseil a pris connaissance des récentes évolutions liées à la tentative de coup d'Etat contre notre pays avec l'arrestation de certains des dirigeants de cette bande criminelle, organisée, encadrée et armée par le Burkina Faso sur financement de la Libye.

Les premières enquêtes et les aveux des personnes interpellées ont confirmé tous les faits précédemment proclamés. Ils ont également permis de mettre la main sur les armes et munitions dont la première cargaison est arrivée à Nouakchott le mardi 20 juillet dernier par le biais d'un camion spécialement aménagé à cet effet et qui a été déchargé dans un dépôt situé dans le moughataa de Toujounine. La 2ème cargaison est arrivée le jeudi 23 septembre courant et a été saisie avant d'être déchargée et a été dévoilée hier devant la presse nationale et internationale. En dépit de l'acharnement des instigateurs de cette action criminelle à faire disparaître tout signe pouvant permettre d'identifier l'origine de ces armes et munitions en effaçant les numéros de série et marques de fabrication, ils ont toutefois oublié les bretelles des fusils dont la plupart portaient les noms des soldats libyens qui utilisaient ces armes individuelles ainsi que les unités auxquelles ils appartenaient dans les différentes villes et localités libyennes trahissant ainsi ce qu'ils se sont évertués à cacher. Les enquêtes en cours ont permis, par ailleurs de démontrer comment les putschistes mauritaniens, poursuivis par la justice ont pu s'intégrer dans les plans diabo-



liques fomentés par les deux régimes cités plus haut contre les pays de la région aux côtés d'une mosaïque de terroristes, de rebelles subversifs ressortissants de ces différents pays. Certains éléments de ce groupe ont même joué un rôle d'encadrement d'opposants de tel ou tel pays.

Le gouvernement a, une nouvelle fois, félicité nos forces armées, nos forces de sécurité et nos services de renseignements pour ce nouveau succès et pour leur vigilance constante au service de la sécurité des citoyens et pour la paix et la stabilité qui prévalent dans notre pays ainsi que pour leur mobilisation permanente pour se dresser contre toute tentative des ennemis visant à porter atteinte à notre pays et à l'entraîner dans les affres et les drames auxquels ils ont conduit d'autres pays de la région qui étaient, jusqu'à une période récente, un modèle de sécurité et de stabilité avant de les plonger dans le chaos et les guerres civiles.

Le conseil a en outre examiné le texte suivant:

- Projet de loi portant approbation du Contrat-programme entre l'Etat et le Port Autonome de Nouakchott. Le Contrat-programme traduit l'intérêt que le gouvernement a toujours porté à cette structure stratégique qui est à la fois un outil important de développement et d'échanges internationaux et une des deux façades maritimes essentielles du pays sur le monde.

Dans le cadre de cet intérêt, cet établissement s'est attelé, tout au long des dix dernières années, à la réalisation de programmes desti-

nés à promouvoir et à pérenniser les services.

Dans cette optique, cet établissement a conclu, à l'instar des autres sociétés à caractère stratégique, un contrat-programme avec l'Etat pour la période 1996-1999 et mobilise, à cet effet, des ressources importantes afin de réhabiliter et de moderniser ses installations.

Ce premier contrat-programme a été suivi d'un second qui couvre la période 2001-2003 qui l'a complété en mettant l'accent sur de nouvelles méthodes de travail, sur l'appui aux ressources humaines et sur l'acquisition et la maîtrise des nouvelles technologies. Ce, contrat-programme adopté aujourd'hui et qui couvrira la période 2004-2006 vise à consolider les réformes et plans antérieurs en définissant de nouveaux objectifs pour améliorer les services et prenant en compte les modifications opérées sur les textes régissant l'établissement particulièrement les textes qui lui confèrent le privilège d'exploiter ses installations qui sont une propriété de l'Etat contre versement d'une taxe annuelle de 40 millions d'ouguiya.

Parmi les priorités de cette phase, figure la stabilité des prix des services et la réalisation de programmes d'investissement dans l'optique de renforcement de la coopération avec nos partenaires au développement et particulièrement avec l'Union européenne et la coopération espagnole de manière à assurer une exploitation optimale.

Parmi ces priorités figurent également la modernisation des installations du port, le changement de système de signalisation maritime du trafic par l'introduction d'équipements modernes en plus de l'extension du port et l'amélioration de la capacité des navires.

En harmonie avec les politiques environnementales prioritaires dans le pays et avec nos engagements dans ce domaine essentiel, il est prévu l'assainissement de l'espace maritime du port au cours de la période 2005-2008 sur financement de l'Union euro-

péenne à hauteur de sept (7) milliards 500 millions d'ouguiya.

L'Etat prendra en charge certaines des tâches prévues dans le contrat-programme telles que la gestion de la station hydraulique et des réseaux y afférant ainsi que l'assainissement du quai et l'enlèvement des épaves de manière à ce que le port se consacre, exclusivement, à ses missions traditionnelles. Il en ressort l'intérêt accordé par le gouvernement, sous l'impulsion du Président de la République, à la sécurité et à la stabilité avec ce que requiert la préservation des bienfaits dont Allah fait grâce à notre peuple croyant, attaché à son système démocratique et à ses institutions élues et qui est hostile, par nature, à la violence et à la subversion avec ce que tout cela requiert comme vigilance et comme poursuite de la mise à niveau de nos infrastructures pour qu'elles remplissent leur rôle dans des conditions optimales.